



Proche conseiller de la ministre du Travail, Pierre Jacquemain a choisi de claquer la porte mi-février, pour marquer son désaccord avec le projet de loi El Khomri. Il raconte les raisons de sa démission dans le journal L'Humanité du lundi 29 février 2016.

Quel poste occupiez-vous auprès de la ministre du Travail ?

Pierre Jacquemain : J'étais en charge de sa stratégie publique: je préparais ses discours et ses entretiens avec la presse. J'étais sa « plume », si vous voulez... J'ai été recruté par Myriam El Khomri en mai 2015, à l'époque où elle était secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville. C'est une militante de gauche que j'ai toujours respectée. Elle a fait un excellent travail en tant que secrétaire d'Etat, elle s'est battue pour obtenir des arbitrages favorables et mener une politique digne de ce nom. C'est pourquoi lorsque, trois mois plus tard, elle m'a proposé de la suivre au ministère du Travail, je n'ai pas hésité. C'est un beau ministère, qui s'est malheureusement détourné de sa mission première : défendre les salariés, dans un contexte économique troublé. Au départ, je pensais que je serai utile.

À quel moment avez vous déchanté ?

Pierre Jacquemain: J'ai peu à peu compris que nous perdions la bataille. En réalité, la politique du ministère du Travail se décide ailleurs, à Matignon. C'est le Premier ministre qui donne le ton. Après le rapport Combrexelle, Myriam El Khomri avait pourtant une grande ambition. Elle a mené une concertation fructueuse avec les partenaires sociaux, qui a débouché sur de réelles avancées. Malheureusement, aucune de ces avancées

n'apparaît dans le projet de loi final. Le compte personnel d'activité n'est qu'une coquille vide, qui n'est que l'agrégation de droits sociaux déjà acquis. Par ailleurs, à qui veut-on faire croire que la dématérialisation des fiches de paie est une grande avancée sociale ?

Comprenez vous le tollé provoqué à gauche par ce projet de loi ?

Pierre Jacquemain. Oui. Ce projet de loi est une erreur historique. C'est une régression en matière de droits sociaux, dans la mesure où de nombreux acquis des travailleurs pourront être renégociés à l'échelle des entreprises, où le rapport de force est systématiquement défavorable aux salariés. C'est un non sens économique, parce qu'il n'est pas prouvé que cette loi créera de l'emploi. C'est enfin un non sens politique: quand on se dit de gauche, quand on s'estime progressiste, je ne vois pas comment on peut soutenir un tel texte.